

Zaire.

Les forces gouvernementales continuent à perpétrer de graves violations des droits de l'homme
Index AI : AFR/62/07/97

Embargo : jeudi 20 février 1997 à 00 H 01 GMT

« Au cours de ces derniers mois, les soldats zairois se retirant de la région du Kivu ont pillé, violé et tué dans une quasi-impunité, semant la terreur parmi les habitants de villes et de villages qui craignent fort d'être les prochaines victimes de telles violations », a déclaré Amnesty International dans un rapport paru aujourd'hui.

Les craintes se sont encore renforcées le mois dernier, lorsque le gouvernement a lancé une contre-offensive militaire pour récupérer les territoires pris par l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL).

« Face à l'accumulation des violations brutales des droits de l'homme et à l'intensification des opérations militaires, nous appelons la communauté internationale à exercer des pressions sur le gouvernement zairois pour éviter que ses forces de sécurité ne se livrent à de nouvelles violations », a ajouté Amnesty International.

Depuis l'exode massif des réfugiés à la fin de l'année dernière, la situation des droits de l'homme au Zaïre ne fait plus partie des priorités de la communauté internationale. Certains gouvernements se sont montrés peu disposés ou incapables à prendre des mesures pour aider les populations zairoises victimes de graves violations de leurs droits fondamentaux ; par ailleurs, les projets visant à mettre en place une force d'intervention humanitaire se sont enlisés après le rapatriement forcé des réfugiés vers le Rwanda.

Des femmes, des membres de groupes religieux et des non-Zairois, dont un grand nombre sont d'origine rwandaise ou burundaise, ont été tout particulièrement visés par les troupes zairoises.

Selon différentes sources, le 5 ou le 6 décembre, des soldats des Forces armées zairoises (FAZ) auraient brutalement violé des élèves du lycée Likovi de Bunia. Les soldats auraient violé les jeunes filles de manière sauvage et systématique : sept d'entre elles ont été retrouvées mortes. À propos d'un épisode analogue, un témoin rapportant le viol de jeunes filles enlevées fin novembre par les soldats des Forces armées zairoises a déclaré : « Maintenant, ce n'est plus seulement du dégoût qu'on a pour les FAZ, c'est de la haine. »

Certains fonctionnaires de l'administration locale de Kisangani accusant les églises de collaborer avec la rébellion, les ecclésiastiques ont fait l'objet d'agressions répétées. Les lieux de culte ont été fouillés et saccagés à plusieurs reprises, et le personnel soumis à des manœuvres de harcèlement et d'intimidation.

Depuis le début du conflit dans l'est du pays, les autorités zairoises ont emprisonné des Zairois d'origine tutsi, des réfugiés, ainsi que des journalistes et des militants des droits de l'homme qui tentaient d'enquêter sur les violences infligées aux Tutsi, ou de dénoncer les pratiques gouvernementales dans la zone de combat.

À Kisangani, capitale de la région du Haut-Zaïre, au moins 80 ressortissants du Rwanda et du Burundi étaient ainsi enfermés depuis novembre 1996, « pour leur propre sécurité », dans des centres de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). Selon certaines informations non confirmées, ces prisonniers auraient été transférés au centre d'Osio, à 17 kilomètres de Kisangani, où les conditions de détention sont effroyables.

Amnesty International a lancé un appel au Premier ministre zairois pour que ces personnes soient

immédiatement remises en liberté si elles ne sont pas inculpées d'infractions prévus par la loi. Début janvier 1997, le ministre de la Défense, le général Likulia Bolongo, annonçait que les forces armées devaient se débarrasser des « criminels, fugards, vagabonds et autres pillards ». Cette déclaration a été suivie de l'arrestation de nombreux soldats pour pillage et désertion. Le 21 janvier, une cour martiale de Kisangani a condamné à mort quatorze soldats.

L'Organisation estime que la peine de mort est un châtiment inhumain et constitue une violation du droit fondamental qu'est le droit à la vie ; elle a par conséquent demandé au gouvernement zaïrois de commuer ces peines.

Amnesty International prie instamment le gouvernement zaïrois de veiller à ce que ses forces respectent les droits fondamentaux des civils – y compris ceux des personnes déplacées et des réfugiés – dans les zones de combat et ailleurs. L'organisation demande aussi, tant au gouvernement zaïrois qu'à l'AFDL, d'autoriser le plein accès au territoire aux militants des droits de l'homme ainsi qu'à toute personne chargée d'enquêter sur les violations de ces droits au Zaïre.

« Les gouvernements du monde entier devraient empêcher la fourniture d'armes légères et autres équipements militaires de ce type, ainsi que l'envoi de personnel militaire, aux forces gouvernementales et aux groupes armés de la région », conclut l'organisation internationale de défense des droits de l'homme.